

La formation professionnelle en Slovénie

Le Code d'éthique des bibliothécaires slovènes adopté en 1995 par l'Union des associations de bibliothécaires slovènes (UABS) s'ouvre sur les deux articles suivants : « *Le bibliothécaire doit personnellement adhérer aux grands principes éthiques généralement acceptés. Seul le critère du professionnalisme le guide dans ses actions [...].* » « *Le bibliothécaire doit constamment s'attacher à développer ses connaissances professionnelles, et coopérer à la création et au développement des métiers des bibliothèques et des activités afférentes. Il doit prendre en compte l'affiliation professionnelle et contribuer à soutenir la réputation de la profession et l'esprit qui l'anime.* »

Melita Ambrožič

Directrice adjointe
de la Bibliothèque nationale
et universitaire de Ljubljana
melita.ambrozic@nuk.uni-lj.si

Mojca Dolgan-Petrič

Bibliothèque technologique
centrale de l'Université
de Ljubljana
mojca.dolgan@ctk.uni-lj.si

Le Code d'éthique a été cité à plusieurs reprises lors du dernier colloque annuel de l'UABS, en octobre 2003, qui fut l'occasion d'un débat ouvert sur les perspectives de développement des métiers des bibliothèques en Slovénie. Plusieurs des intervenants et des représentants des divers groupes concernés ont fait le point sur la situation des bibliothèques slovènes avant l'entrée du pays dans l'Union européenne, en mai 2004. Ils ont convenu que, sous sa forme actuelle, « *le système des bibliothèques slovènes est comparable à [ceux] des pays européens développés, mais il est déséquilibré, turbulent, et il lui manque les mécanismes et les institutions qui permettraient d'organiser systématiquement, tant sur le fond qu'au niveau administratif, les questions d'ordre bibliothéconomique* » (Eva Kodrič-Dačić, 2003).

La nouvelle loi sur les bibliothèques adoptée en 2001 n'est à ce jour que partiellement appliquée. De son côté, l'UABS a entamé une réorganisation structurelle afin d'agir de manière plus efficace et performante, en

fonction de grands axes stratégiques. L'un des plus importants touche à la formation continue de ses membres tout au long de la vie professionnelle.

Diverses manifestations et activités (la « Journée nationale des bibliothèques publiques », par exemple) rendent le grand public de plus en plus conscient du rôle fondamental assumé par les bibliothèques sur le plan local, en tant que centres d'information et d'étude. Le Programme national culturel 2004-2007 énonce explicitement les objectifs stratégiques assignés aux bibliothèques publiques. En revanche, le développement des autres catégories de bibliothèques n'est qu'implicitement déterminé par d'autres documents officiels, tels le Plan directeur de l'enseignement supérieur (adopté en 2002) et la Stratégie de la société de l'information de la république de Slovénie. Ce texte gouvernemental qui pose les jalons de la société de l'information stipule notamment que les administrations publiques doivent s'adapter aux évolutions en cours et moderniser leur fonctionnement en passant, dès 2004, à la gestion auto-

* Traduit de l'anglais par Oristelle Bonis.

matinée. Parmi les réalisations les plus récentes, il faut mentionner le « Portail de la république de Slovénie », qui permet aux citoyens du pays de communiquer en ligne avec l'administration publique.

Le passage vers la société de l'information

La Slovénie doit la place qu'elle a conquise sur le plan international, depuis qu'elle est devenue un État indépendant en 1991, à sa réputation d'État d'Europe centrale stable et démocratique. Deux fois plus petit que la Suisse, la Slovénie est une des nations qui a le mieux réussi la transition du socialisme à l'économie de marché.

La vision de ce que seront à l'avenir les bibliothèques slovènes et de la mission qu'elles devront remplir est fortement tributaire de la situation économique et sociale générale du pays. Ses ressources économiques naturelles sont limitées. Le Programme de développement national actuellement à l'étude et les autres stratégies définies par le gouvernement soulignent l'importance de l'esprit d'entreprise et des services à valeur ajoutée, et insistent sur l'élargissement des connaissances, la formation tout au long de la vie et sur une politique de l'emploi bien affirmée.

Le ministère de la Société de l'information, créé en 2001, a défini plusieurs programmes fixant les étapes à atteindre pour étendre à tout le territoire les réseaux électroniques permettant de relier les administrations nationales et locales, les écoles, les villages, les bibliothèques, les commerces, etc. Le but est ici de stimuler l'économie afin d'améliorer la qualité de la vie, de donner plus de poids au savoir, d'accélérer la croissance de l'emploi et la modernisation de l'administration. Les autorités cherchent parallèlement à accroître la transparence du secteur public de l'information et à démocratiser l'accès à l'information.

Bien que l'État consacre aux technologies de l'information et de la communication une part substantielle de son budget, les sommes débouquées sont loin de suffire. Les données statistiques montrent en effet que la Slovénie vient assez loin derrière les pays de tête. En ce qui concerne le nombre de points d'accès publics et de serveurs, ou le matériel informatique dont sont équipés les établissements d'enseignement, ses performances sont inférieures à la moyenne des États de l'Union européenne. On constate cependant une amélioration progressive de l'accès aux services de télécommunication, y compris à Internet (*Slovenia and Information Society*, 2003).

Une autre étude récente sur les indicateurs statistiques de la société de l'information montre qu'au milieu des années 1990, la Slovénie était mieux placée que la moyenne des États de l'Union européenne pour ce

qui est du parc d'ordinateurs et de l'utilisation d'Internet (Sibis, 2003). Elle a perdu cette avance à la fin des années 1990, période de ralentissement économique qui se traduit aujourd'hui par un retard d'un à deux ans par rapport à la moyenne européenne. L'enquête de Sibis révèle par ailleurs que le développement de la société de l'information est fonction de schémas spécifiquement slovènes, notamment : l'usage extrêmement répandu des téléphones portables ; un intérêt soutenu pour les services des technologies de l'information et de la communication, malgré des coûts plus élevés des connexions à Internet ; le manque de contenu numérique et de services électroniques, qui empêche les internautes slovènes d'exploiter toutes les potentialités d'Internet ;

l'importance de la fracture numérique, qui s'explique par des facteurs structurels tels que le niveau d'instruction et l'âge.

Situation actuelle des bibliothèques slovènes

La Slovénie est à la fois l'un des pays européens où l'histoire des bibliothèques est encore toute récente, et celui qui compte la plus petite communauté de bibliothécaires. Les petites bibliothèques privées, souvent rattachées à une église, de même que les bibliothèques publiques et scolaires qui existent sur le territoire de la Slovénie actuelle, ont longtemps travaillé en toute indépendance et seule une minorité employait un personnel qualifié. Le plus souvent, leur fonctionnement était confié à des scientifiques, des enseignants ou des membres du clergé qui assumaient

bénévolement cette charge en plus de leurs occupations professionnelles. Le processus très rapide de modernisation des bibliothèques slovènes, qui a professionnalisé leur personnel et conduit à leur intégration dans un système unifié, n'a commencé qu'après la Seconde Guerre mondiale, avec l'ouverture des premières bibliothèques publiques dans les principales villes (Ljubljana, Maribor, Celje). Auparavant, seule une poignée de bibliothèques institutionnelles employaient des bibliothécaires qualifiés, et elles s'adressaient quasi exclusivement au cercle assez restreint des enseignants et des étudiants de la première université slovène, fondée en 1919 à Ljubljana. La plus prestigieuse, la Bibliothèque universitaire d'État, a déménagé en 1941 dans un immeuble monumental, chef-d'œuvre de l'architecte slovène Joze Plecnik. Après la Seconde Guerre mondiale, elle a changé de nom pour devenir la Bibliothèque nationale et universitaire (NUK).

En 2001, le système des bibliothèques et centres de documentation slovène comprenait 915 bibliothèques de catégorie et de taille diverses*. La grande majorité des bibliothèques publiques et des bibliothèques universitaires sont partie prenante du Catalogue collectif national, le Cobiss encore appelé Bibliothèque virtuelle de Slovénie, réalisé en 1988 par l'Institut des sciences de l'information (Izum). De plus en plus de bibliothèques spécialisées et de bibliothèques scolaires adhèrent à ce système de catalogage partagé.

Parmi le personnel, s'il s'agit à 70 % de bibliothécaires qualifiés, seuls 15 à 20 % ont obtenu un diplôme universitaire en bibliothéconomie ou en sciences de l'information. La plupart travaillent dans des bibliothèques publiques. Les bibliothécaires des établissements de recherche et d'enseignement supérieur

ont généralement passé des diplômes dans des disciplines précises. Ils ont ensuite suivi une formation d'un an au travail en bibliothèque, sanctionnée par l'examen professionnel de la Bibliothèque nationale et universitaire. Le Centre d'enseignement et de formation rattaché à la NUK organise des cours de catalogage, d'administration des collections, de classification, etc., afin de préparer les candidats à l'examen de qualification.

Selon les données rassemblées par LibEcon (cf. graphique), la proportion des lecteurs inscrits par rapport au personnel employé dans les bibliothèques publiques est inférieure à la moyenne de l'ensemble de l'Union européenne, ce que l'on peut imputer au maillage assez lâche du réseau des bibliothèques et à la lente pénétration du marché.

L'enseignement supérieur

Les études supérieures destinées à former les futurs professionnels des bibliothèques ont moins d'un demi-siècle d'existence en Slovénie (Berčič, 1998). Le premier cursus ouvrant sur les métiers de sous-bibliothécaire et d'aide archiviste fut introduit en 1957 à la NUK, avec le concours du ministère de l'Éducation, et il durait un an seulement. En 1964, il fut transformé en cursus de bibliothéconomie étalé sur deux ans, dispensé par la faculté de l'éducation de l'Université de Ljubljana. Il fallut attendre l'année scolaire 1987-1988 pour que soit instauré un programme de qualification sur quatre ans, dans le Département de bibliothéconomie, de sciences de l'information et d'histoire du livre ouvert à la faculté des lettres de Ljubljana. Dix ans plus tard, en 1997, ce même département mit en place un cursus de troisième cycle (maîtrise et thèse).

Lors de l'année scolaire 1999-2000, le programme de bibliothéconomie mobilisait 25 enseignants pour 285 étudiants à temps plein et 50 étudiants à temps partiel. Les cours de

premier et de deuxième cycles sont organisés autour d'une ou deux matières obligatoires, les étudiants ayant la possibilité de choisir une matière optionnelle parmi les disciplines enseignées à la faculté des lettres ou dans une autre des facultés rattachées à l'Université de Ljubljana. Le plus souvent, ils complètent leurs études de bibliothéconomie par une formation en sociologie, en histoire, en histoire de l'art, en langues étrangères, etc.

Le premier et le deuxième cycle se poursuivent sur huit semestres, après quoi les étudiants consacrent une année supplémentaire à la préparation du mémoire qui leur permettra d'obtenir une licence en bibliothéconomie et sciences de l'information qui a valeur de première qualification professionnelle. Chaque année, ils sont environ 25 à achever ce cursus avec leur licence en poche. Il semble que, pour le moment, le nombre de diplômés corresponde d'assez près au nombre de postes offerts car les anciens élèves n'ont apparemment pas de mal à se faire embaucher.

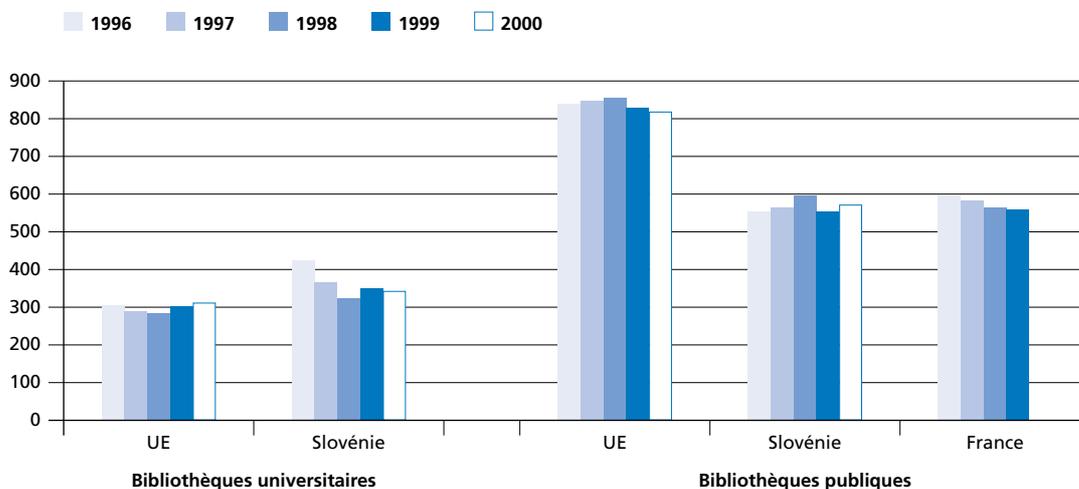
La formation professionnelle continue

La formation professionnelle continue des bibliothécaires slovènes est assurée par différentes institutions, auxquelles viennent s'ajouter les conférences et les séminaires proposés par l'UABS, directement ou par l'intermédiaire de ses sections, ainsi que par les bibliothèques elles-mêmes. Le manque de coordination entre ces différents intervenants est souvent un obstacle pour l'organisation rationnelle du temps à consacrer individuellement à cette formation.

Le Centre d'enseignement et de formation de la Bibliothèque nationale et universitaire organise divers modules professionnels à l'intention des bibliothèques et des utilisateurs des bibliothèques. Les examens de qualification ont été introduits en 1951, et la promotion professionnelle

* Cf. dans ce numéro l'article d'Eva Kodrič-Dačić, « Le système des bibliothèques en Slovénie », p. 88.

Proportion des lecteurs inscrits par rapport au personnel des bibliothèques (1996-2000)



est codifiée depuis 1980. La NUK délivre au total six titres professionnels, qui sont fonction du niveau d'études, ainsi que des qualités et des compétences professionnelles. En 2003, 1 732 bibliothécaires (deux fois plus qu'en 1997) ont suivi des cours de formation complémentaire ou continue. Entre 1992 et 2002, la demande a surtout porté sur les formations axées sur le catalogage et le système automatisé Cobiss (Ambrožič, 2003). Depuis 2003, les responsables de bibliothèque peuvent eux aussi suivre des cours portant sur les différents aspects de leurs fonctions (direction, planification, mesure de la performance, marketing, communication, etc.).

L'Institut des sciences de l'information de Maribor (Izum) a, pour sa part, mis en place diverses formules de formation ou d'initiation au fonctionnement du logiciel et des services utilisés pour le Cobiss, ou pour les bases de données étrangères auxquelles l'Izum a accès (Seljak, 2003). Chaque année les bibliothécaires peuvent choisir entre vingt-cinq ateliers pour se familiariser avec les fonctionnalités et les performances nouvelles du Cobiss. En 2003, l'Izum a ainsi assuré 230 journées de forma-

tion, suivies par 1 887 participants. Le prochain grand chantier auquel doit s'atteler l'institut porte sur l'adaptation d'une partie au moins de ses formations à l'enseignement à distance.

Pour les personnels des bibliothèques scolaires ayant un statut assimilé à celui du personnel enseignant, la formation continue est une obligation. Au cours des dix années qui viennent de s'écouler, le système d'éducation slovène a radicalement modernisé ses structures, de l'école primaire à l'enseignement supérieur. Les personnels des bibliothèques scolaires sont partie prenante du développement de la culture de l'information, et les activités qu'ils proposent dans ce cadre s'adressent aussi bien aux enseignants qu'aux élèves. Ils complètent eux-mêmes leur formation dans des groupes d'étude régionaux supervisés par le Bureau du système scolaire (premier et deuxième cycles) de la République slovène (Steinbuch, 2003).

Quelques interrogations

Bien que le système d'enseignement et de formation professionnels se soit considérablement développé

en l'espace de cinquante ans, il souffre encore d'un certain nombre de handicaps (Ambrožič, 2003) :

- la coopération entre les organismes et institutions de formation professionnelle n'est pas suffisamment poussée ;
- les instances professionnelles n'accréditent que trop rarement les programmes de formation « non officiels », à l'exception de ceux qui concernent les personnels des bibliothèques scolaires ;
- les titres professionnels ne sont pas pris en compte dans le processus de titularisation universitaire ;
- vieilles de plus de vingt ans, les règles appliquées en matière de reconnaissance des qualifications et des titres professionnels ont besoin d'être révisées ;
- le déroulement de carrière et les salaires sont fonction du secteur d'activité dont relève la bibliothèque (culture, écoles et lycées, enseignement supérieur, entreprises, gouvernement), alors que les bibliothécaires accomplissent des tâches similaires ;
- les bibliothécaires ont souvent un statut inférieur aux autres professionnels du secteur public ;
- il faudrait revoir l'ensemble des postes existant dans les bibliothèques

en prenant mieux en compte les exigences et les compétences professionnelles ;

- il serait bon d'harmoniser la formation professionnelle continue des bibliothécaires et la formation des utilisateurs en définissant des orientations communes ;

- le programme de formation spécifiquement adressé aux directeurs de bibliothèque doit être officiellement appliqué et accrédité par les ministères concernés ;

- enfin, il faudrait activement inciter les bibliothécaires à poursuivre leurs études au-delà du niveau licence.

Un dernier problème concerne la mobilité des salariés, que facilitera l'intégration à l'Union européenne en mai 2004. Le caractère par trop rigide du Code du travail et des législations afférentes en vigueur en Slovénie freine les échanges de salariés avec d'autres pays. Les auteurs d'un rapport publié par le ministère du Travail, de la Famille et des Affaires sociales recommandent à cet égard d'assouplir les réglementations qui encadrent la plupart des professions et de laisser aux organisations professionnelles le soin de fixer de nouvelles normes (Jenko, 2004).

Défis

La plupart des auteurs s'accordent à penser que, dans le monde complexe et hautement technologique qui se dessine, les bibliothécaires vont devoir relever des défis professionnels majeurs touchant aussi bien au développement de compétences et de savoir-faire nouveaux qu'à la définition de nouveaux modèles d'organisation des bibliothèques, plus ouverts aux utilisateurs (Brindley, 2003). Formé pour devenir un spécialiste de la recherche d'information, de la classification, de l'indexation et de l'analyse de contenu, le bibliothécaire

pourra, en tant que médiateur ou distributeur du savoir, jouer un rôle de premier plan vis-à-vis du besoin généralisé de connaissances, dans un système où les bibliothèques deviendront le réseau d'irrigation de la société de l'information (Györkös, 2003).

L'évaluation et la mise à jour permanente des programmes d'enseignement et de formation sont des conditions indispensables pour y parvenir. Les associations de bibliothécaires et les organismes professionnels concernés doivent s'y atteler durablement (Watson, 2003). S'agissant de la diffusion et de la gestion du savoir, la compétition entre les différentes professions impliquées est plus forte que jamais ; cela impose de procéder aussi à l'évaluation des programmes d'études officiels.

Les diplômes délivrés au terme des cursus de bibliothéconomie et sciences de l'information permettent-ils vraiment de répondre aux besoins et aux exigences des employeurs, notamment en ce qui concerne l'architecture des sites web, la numérisation, la programmation d'outils in-

formatiques, la gestion de bases de données, la création de portails de bibliothèque, l'élaboration de programmes d'enseignement à distance, etc. ? En Slovénie, le Conseil de l'enseignement supérieur applique les procédures relatives à l'accréditation des programmes d'étude, mais il n'a pas les fonctions d'une agence d'assurance qualité. Il a donc été prévu d'en créer une, conformément à la Déclaration de Bologne sur l'enseignement supérieur (1999).

En 2003, l'UABS a relancé sa Commission pour l'enseignement et le déroulement de carrière, en considérant que celle-ci devait plus activement intervenir sur les problèmes énumérés ci-dessus. Elle l'a également chargée de promouvoir le concept d'organisation axée sur l'apprentissage (Senge, 1990), déjà introduit avec succès dans les écoles primaires et les collèges et lycées de Slovénie. Nous sommes persuadés que l'apprentissage organisationnel fondé sur le travail en équipe sera à la clé des diverses réformes à opérer au plus vite dans les bibliothèques.

Avril 2004

Références bibliographiques

AMBROŽIČ, M., Izobraževanje knjižničarjev in uporabnikov knjižnic: stanje in perspektive. *Vizija razvoja knjižničarstva v Sloveniji*. Ljubljana, Zveza bibliotekarskih društev Slovenije, 2003, p. 127-160.

BRINDLEY, L., *Challenges for global research libraries in the 21st century*, Trieste, International Conference on Research Infrastructures, 2003. http://www.elettra.trieste.it/infraera2003/docs/02_Brindley.ppt [consulté le 20 février 2004].

BERČIČ, B., Visokošolski študij bibliotekarstva v Sloveniji od začetka do 1990. *Zbornik razprav*. Ljubljana : Filozofska fakulteta, Oddelek za bibliotekarstvo, 1998, p. 7-36.

European Higher Education Area-Joint Declaration of the European Ministers of Education Convened in Bologna on the 19th of June 1999. <http://www.murst.it/convegna/bologna99/dichiarazione/english.htm> [consulté le 21 février 2004].

GYÖRKÖS, J., Slovenija kot informacijska družba in knjižnice, Maribor, Konferenca Cobiss, 2003. http://home.izum.si/cobiss/konferenca/konf_2003/prezentacije.htm [consulté le 20 février 2004].

JENKO, G., *Sistem vzajemnega priznavanja kvalifikacij v EU*. Ljubljana, Posvet o prostem gibanju delavcev po polnopravnem članstvu RS v EU, 2004. http://www.gov.si/mddsz/pdf/priznavanje_kvalifikacij_posvet.pdf [consulté le 10 février 2004].

KODRIČ-DAČIČ, E., « Knjižnični sistem Slovenije: Od kod prihajamo? Kdo smo? Kam gremo? », *Vizija razvoja knjižničarstva v Sloveniji*. Ljubljana, Zveza bibliotekarskih društev Slovenije, 2003, p. 55-77.

LibEcon.Org - A Research Study Into International Library Economics (1998-2003). <http://www.libecon.org/> [consulté le 12 février 2004].

SELJAK, M., « Izobraževalna dejavnost IZUM. *Vizija razvoja knjižničarstva v Sloveniji* », Ljubljana, Zveza bibliotekarskih društev Slovenije, 2003, p. 161-170.

SENGE, M. P., *The Fifth Discipline. The Art and Practice of the Learning Organisation*, London, Century Business, 1990.

SIBIS-Slovenia Country Report, University of Ljubljana, Faculty of Social Sciences, 2003. http://www.sisplet.org/ris/uploads/publikacije/2003/slovenia_cremonti.pdf [consulté le 5 février 2004].

Slovenia and Information Society, 2003. <http://www.uvi.si/eng/slovenia/publications/facts/information/> [consulté le 15 février 2004].

STEINBUCH, M., « Stalno strokovno spopolnjevanje šolskih knjižničarjev v okviru razvoja šolstva in knjižničarstva », *Vizija razvoja knjižničarstva v Sloveniji*, Ljubljana, Zveza bibliotekarskih društev Slovenije, 2003, p. 171-185.

WATSON, M., « La formation des bibliothécaires et des documentalistes au Royaume-Uni », *BBF*, 2003, n° 1, p. 68-74.

Sites web à consulter

Bibliothèque technologique centrale de l'Université de Ljubljana : <http://www.ctlk.uni-lj.si>

Cobiss - Bibliothèque virtuelle de la Slovénie : <http://cobiss.izum.si>

Institut des sciences de l'information (Izum) : <http://www.izum.si>

Ministère de la société de l'information : <http://mid.gov.si/mid/mid.nsf>

Bibliothèque nationale et universitaire (NUK) : <http://www.nuk.uni-lj.si>

Portail du gouvernement de la république de Slovénie : <http://e-uprava.gov.si/e-uprava/index.jsp>

Union des associations des bibliothécaires slovénes : <http://www.zbds-zveza.si/english.html>

Département de bibliothéconomie, des sciences de l'information et de l'histoire du livre, Faculté des sciences humaines de l'Université de Ljubljana : <http://www.ff.uni-lj.si/biblio/anglesko.htm>

Sur le thème du dossier, le *BBF* a publié récemment

Articles

- François Lapèlerie, « Copernic, Galilée, Ptolémée et les autres : trafics de livres précieux en Europe de l'Est », *BBF*, n° 6, 2001.
- Alain Massuard, « Le livre français en République tchèque », *BBF*, n° 5, 2003.
- Giuseppe Vitiello, « Politique et législation des bibliothèques », *BBF*, nos 5 et 6, 2000.

Comptes rendus

- Anne-Marie Bertrand, « Rencontres franco-tchèques », *BBF*, n° 6, 2002.
- Fabrice Forest, Anne Kupiec, « Livre, édition, bibliothèques, lecture durant la guerre froide », *BBF*, n° 5, 1998.
- Aline Girard-Billon, « Automne hongrois : une visite professionnelle à Budapest », *BBF*, n° 3, 2002.
- Anna Machová, « Tristesse de l'été tchèque », *BBF*, n° 2, 2003.
- Thomas Pergler, « La bibliothèque de la galerie nationale de Prague », *BBF*, n° 5, 1995.
- Joëlle Pinard, « Bibliothèques publiques pour une nouvelle Europe », *BBF*, n° 6, 1997.
- Richard Roy, Élisabeth Macan, « Bibliothèques publiques dans la nouvelle Europe », *BBF*, n° 2, 2003.
- Marc Sagaert, « De Nouvelles Alexandries à l'Institut français de Barcelone », *BBF*, n° 5, 1996.
- Claire Sibille, « Archives et nations dans l'Europe du XIX^e siècle », *BBF*, n° 5, 2001.

Et aussi :

Thierry Ermakoff critique « Quelle culture à l'Est ? » (*La Nouvelle alternative*, n° 57, 2002), *BBF*, n° 1, 2004.